

vous propose à l'occasion du Forum mondial des autorités locales de périphérie (FALP), trois journées de formation sur le thème:

Métropoles en mutation et exclusion sociale: quel rôle pour les collectivités locales de banlieue?

du jeudi 2 mars
au samedi 4 mars 2006

à
la Maison de la Musique
8 rue des Anciennes Mairies
92000 Nanterre.

RER A: Nanterre-Ville (10min).

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de restauration, de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.
Les tarifs pour les journées :

| Elu-e-s et agents territoriaux des communes de : | |
|--|-------|
| - moins de 1000 habitants | 150 € |
| - de 1000 à 3500 | 190 € |
| - de 3500 à 5000 | 225 € |
| - de 5000 à 10000 | 300 € |
| - de 10000 à 40000 | 375 € |
| - de 40000 à 50000 | 450 € |
| - de 50000 à 100000 | 525 € |
| - plus de 100000 | 600 € |
| Conseillers Généraux et Régionaux | 600 € |

Les tarifs comprennent les frais de formation.
Les repas sont à la charge de l'élu-e.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

Métropoles en mutation et exclusion sociale: quel rôle pour les collectivités locales de banlieue?, organisée par *Formation et citoyenneté*,
du jeudi 2 au samedi 4 mars 2006,
à la Maison de la Musique, 8 rue des Anciennes Mairies, 92000 Nanterre.

L'agrément de *Formation et citoyenneté* pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier postal
ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
E-mail: _____
Fonction élective : _____

Conseil général : _____
Conseil régional : _____
Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____
Nombre d'habitants (pour les élus communaux) : _____

Signature de l'élu-e inscrit-e à la journée : _____
Signature du responsable avec cachet : _____

CACHET

Métropoles en mutation et exclusion sociale: quel rôle pour les collectivités locales de banlieue?

Jeudi 2 mars 2006

- 16h30 Accueil à la maison de la musique.**
- 17h00 Compte-rendu du tour de la banlieue parisienne:** Comment les marges deviennent des cœurs ?
- 18h00 Conférence d'ouverture :** Globalisation, métropoles en mutation : quel est le regard des périphéries ?

Vendredi 3 mars 2006

- 9h00 à 12h00 3 conférences au choix:**
- Impact des migrations dans la recomposition des identités collectives métropolitaines.
- Culture et périphérie : renouveler les pratiques et la création.
- Droit au logement, droit aux mobilités le refus de l'apartheid urbain.
- 14h00 à 17h00 3 conférences au choix:**
- Aménagement du territoire : Quelles ambitions des périphéries dans les métropoles ? compétition ou coopération ? Quels agendas 21 ?
- La santé, un droit à conquérir depuis la périphérie.
- Démocratie participative, citoyenneté de résidence... renouveler la politique par les marges.
- 17h30 à 20h30 Conférence plénière:**
- Face aux exclusions sociales, aux violences : l'engagement des périphéries pour des métropoles solidaires.

Pour consulter la liste des collectivités et associations coorganisatrices et partenaires: www.falp.nante.me.fr
Pour des informations sur le programme: Stéphanie Catto 01 47 29 51 36 et pour les inscriptions: Sidonie Dresse 01 43 79 09 23

Samedi 4 mars 2006

- 9h00 à 12h00 3 conférences au choix:**
- Expériences d'institutions métropolitaines vécues par les périphéries.
- Quels sont les enjeux des services publics pour la solidarité dans les territoires ?
- Du local au global, l'engagement des jeunes porteurs d'identité et de changement.
- 14h00 à 17h00 Conférence plénière :**
- Quelles influences des périphéries pour une démocratie métropolitaine participative ?
- 18h00 à 20h00 Conférence de clôture pour continuer:**
- Périphéries, actrices pour un autre Monde possible ?

Intervenants :

Alain Bertho, Anthropologue - Institut d'Etudes Européennes de Paris VIII.
Jordi Borja, urbaniste, spécialiste de la métropole.
Frédéric Dufaux, géographe urbain de l'université Paris X.
Cyria Emilianof, responsable du groupe de recherche en géographie sociale de l'université du Mans.
Sylvie FOL, Université de Paris X.
Nacira Guénif-Souilamas, chercheuse au CADIS (EHESS-CNRS).
Luc Gwiazdzinski, géographe.
Bernard Jouve, directeur du laboratoire RIVE à l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat.
Aïssa Kadri, sociologue, responsable Institut Maghreb Europe de Paris VIII.
Christian Lefevre, professeur à l'institut français d'urbanisme.
Jean-Pierre Levy, géographe chercheur au CNRS.
Toni Negri, philosophe professeur à l'université de la Sorbonne et de Padoue.
Gustave Massiah, vice président d'ATTAC.
Edmilson Rodrigues, université de Sao Paulo.
Gilles Rabin, économiste.
Gérard Salem, géographe de la santé universités Paris X et Jussieu.
Joan Subirat, directeur de recherche en science politique à l'université autonome de Barcelone.

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

